

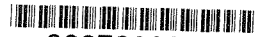
Déclaration d'Engagement

Le

29 MARS 2012

N°

0271



0087800009

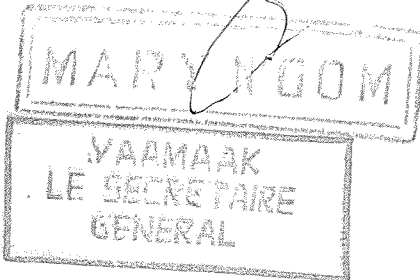
Nous, notables, regroupés au sein de l'association « YAMAK », en accord avec le Maire de la commune de Diakhao, réaffirmons notre attachement à la sauvegarde du XOOY et marquons notre accord pour son inscription sur la liste représentative du patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO.

En foi de quoi, nous délivrons la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Diakhao le 19-03-2012

Le Président de YAMAK

Mary Ngom



Le Maire de la Commune

